

Mesure de radon dans l'eau de distribution de la Haute-Vienne

Résultats des contrôles effectués par les services officiels entre 1977 et 2003

(sur la Haute-Vienne contrôles effectués de 1979 à 1990 par le SCPRI, Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants, service en charge de la radioprotection, dépendant des ministères de la santé et du travail.

Commune	Date du prélèvement	Identification du réseau	Activité du Rn 222 en Bq/l
Bessines-sur-Gartempe	05/10/1987	?	990
		?	54
Château ?????	04/12/1989	?	670
Compreignac	23/04/1979	?	1 300
Fromental	29/11/1990	?	90
Peyrat ??	01/02/1993	?	320
Razès	12/03/1986	?	1 500
		?	1 700
	18/05/1987	Aiguemarde - Amont du réservoir	1 500
		Aiguemarde - Réseau (cantine)	910
Saint-Sylvestre	24/06/1981	?	130
		?	330
	20/06/1986	?	1 100
		?	1 700
		?	610
	09/06/1987	Forage du Mogot - Captage	2 400
		Forage du Mogot - Réseau (mairie)	1 300
		Forage Freigefond - Captage	1 100
Forage Freigefond - Réseau (La Borderée)		610	

Résultats extraits de la note technique IRSN DEI / STEME n°2010-03 :
Mesure du radon 222 dans l'eau des captages AEP :
bilan historique des mesures réalisées entre 1977 et 2003.

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés en 1987 à Razès (forage Aimargue) et à Saint-Sylvestre (forages de Mogot et de Freigefond) ont été envoyés le 6 juillet 1987 par le directeur du SCPRI, Pierre Pellerin, au directeur de la DDASS 87. Ils montraient, pour les prélèvements effectués au robinet, sur le réseau de distribution, des concentrations en radon comprises entre 610 Bq/l et 1 300 Bq/l). Le commentaire global du SCPRI était pourtant : "Les résultats des eaux analysées confirment que les activités décelées pour le radon 222 ne posent pas de problème sur le plan sanitaire". Sic !